

FEMMES ET SOL AU BENIN

Les Femmes - Actrices Clés dans la Protection des Sols



I. CONTEXTE

La société béninoise est gérontocratique de type patriarcal. Il s'agit d'une société hiérarchisée à la fois par l'âge et le sexe. Les rapports sociaux du genre traduisent diverses formes d'inégalités qui favorisent l'accès des hommes aux ressources en défaveur des femmes principalement.

Dans le milieu rural la famille est plus étendue avec une autorité véritable détenue par le chef de la collectivité. Avec l'accroissement de la population, la recherche de nouvelles terres devient de plus en plus difficile.

Les femmes ont un accès limité à la terre qui est pourtant le premier facteur de production agricole. Dans les meilleurs des cas, elles bénéficient des terres pauvres. Ce qui fait que dans le secteur de l'agriculture et la thématique de la Gestion Durable des Terres et Adaptation au Changement Climatique (GDT/ACC), elles représentent la couche de la population la plus défavorisée.

Le Projet « Protection et Réhabilitation des Sols pour améliorer la sécurité alimentaire » (ProSOL) émane de l'initiative spéciale "UN SEUL MONDE sans FAIM" (SEWoH) du Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ). Le Programme SOL vise la mise en œuvre à large échelle des approches durables de protection et de réhabilitation des sols dans les pays partenaires. Au Bénin, le ProSOL sous tutelle du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) intervient dans 637 villages

de 18 communes sélectionnées dans quatre Départements Zou, Collines, Borgou et Alibori.

Les actions Genre du projet sont orientées par la stratégie Genre de la GIZ qui vise l'égalité des sexes en son sein et dans ses activités dans les pays partenaires. Elles contribuent également à la Stratégie Nationale Genre du Secteur Agricole (SNGSA) libellée "La vision a besoin d'attitude: l'attitude rencontre l'action" du Bénin de 2021, dont l'objectif général est de réduire durablement les inégalités liées au genre dans le secteur agricole à travers le renforcement de la coordination des interventions en matière de genre, des capacités des femmes et autres groupes vulnérables ainsi que l'adoption des comportements sensibles au genre par tous les acteurs.



Photo 1 : Une femme GDT dans son exploitation sous couverture de mucuna

ProSOL met cette stratégie Genre de la GIZ en oeuvre à travers quelques actions clés:

- Intégration de l'indicateur genre dans tous les termes de références des activités et des contrats de prestations ;
- Formations des agents techniques des partenaires sur le genre dans le suivi-évaluation ;
- Soutien technique pour la sélection et l'appui des cibles du projet en référence à l'indicateur genre du projet ;
- La mise en oeuvre des mesures spécifiques genre en faveur des femmes.

Pour réaliser ses activités clés, ProSOL veille à choisir ces bénéficiaires en tenant compte de deux étapes :

- Les partenaires et prestataires (PS) fournissent une liste des agricultrices-teurs volontaires dont le nombre doit être supérieure à l'effectif de la classe à constituer (en moyenne 30). Cette étape est faite par le-a technicien-ne de l'ONG prestataire en charge du village. Au cours de l'élaboration de cette liste le PS a l'obligation d'intégrer le critère de genre qui est la « prise en compte de 35% de femmes parmi les bénéficiaires ». Pour faciliter l'atteinte de cette proportion de femmes, la sensibilisation doit inclure les acteurs clés comme les femmes leaders qui aident dans la mobilisation de leur paire.

- La liste de présence de la participation aux formations est soumise par le PS à l'assurance qualité de ProSOL pour la participation effective des femmes agricultrices dans les activités.



Photo 2 : Agricultrice relais avec ses apprenantes

II. SITUATION DU GENRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE AU BÉNIN

RÉGIME FONCIER

Le code foncier et immobilier du Bénin prévoit l'égalité des hommes et des femmes dans l'accès à la terre. Malgré cette base légale, l'accès des femmes à la terre varie selon la classe sociale et l'activité la plus pratiquée (agriculture, élevage, pêche, artisanat, etc.). Les hommes ont accès à la terre par don, par héritage ou par achat, alors que la majorité des femmes ont accès à la terre par prêt, achat, gage ou métagage et très rarement par héritage. Les moyens financiers limités des femmes aggravent ces options. Les femmes ont moins accès à la terre par héritage, la terre étant un bien ancestral donné à ceux qui sont destinés à soutenir la maison.

CONTRÔLE D'ACCÈS

Les femmes assument de nombreuses tâches agricoles sur le terrain, telles que les semences, le désherbage ou la récolte, mais elles sont rarement impliquées dans les processus de décision ou dans la répartition des revenus. Elles ont généralement reçu des terres moins productives souvent situées à proximité des champs de leur mari. Elles ne disposent pas assez de ressources financières pour l'acquisition d'intrants. Leur accès aux services de conseil reste limité en raison de la charge de travail familiale qui leur est traditionnellement assignée.

Dans certains cas les hommes propriétaires terriens y compris les maris prennent les terres des femmes lorsque les rendements ont augmenté après l'application des mesures GDT/ACC par la femme et que les sols sont restaurés.



Photo 3 : Femmes agricultrices en train de produire le biochar à base de rafles de maïs

DIVISION PAR SEXE

Les actions des femmes dans la production agricole/pastorale sont :

- Production de cultures vivrières et aides dans les champs familiaux ;
- La contribution des femmes aux semailles et au désherbage pendant la récolte de ces cultures reste une norme, cependant, les cultures de rente sont généralement la responsabilité des hommes.

AUTO-ORGANISATION

Les femmes se sont mobilisées pour former des groupements. L'État, des ONGs et des institutions locales ont encouragé et promu ces groupements. Il s'agit de plus en plus de véritables leviers pour l'économie locale, car ils contribuent à augmenter les revenus des femmes et leur permettent d'accéder au pouvoir économique au sein du ménage et de la société.

III. THÉORIE DE CHANGEMENT

Une théorie du changement est une méthode qui explique comment une intervention donnée est censée conduire à un changement de développement spécifique, en s'appuyant sur une analyse causale basée sur les preuves disponibles. Pour l'autonomisation de la femme, qui est l'objectif de nombreux projets de

développement, le cadre **Reach - Benefit - Empower - Transform** permet de mieux aborder cet objectif de développement, en vue d'une utilisation appropriée des indicateurs, de la détermination des objectifs et de la mesure de l'impact.



Photo 4 : Agricultrices GDT en train d'entretenir leurs champs de pois d'Angole

ATTEINDRE ①

- Adaptation du contenu des formations en GDT/ACC et utilisation de la langue locale pour communiquer ;
- Choix des heures de formation en tenant compte de la disponibilité des femmes ;
- Fixation du quota de 35 % de taux de participation dans les clauses contractuelles des prestataires ;
- Emploi d'un quota minimum de 20 % de techniciennes par les partenaires et prestataires de services.

BÉNÉFICIER ②

- Prise en compte des besoins des agricultrices-teurs dans la gestion de la mise en œuvre des mesures de GDT/ACC ;
- Subvention des intrants de la GDT/ACC (semences et plants) pour les femmes et les hommes ;
- Prise en compte des femmes dans la sélection des meilleures agricultrices GDT/ACC par le projet et ses partenaires ;
- Mise en place d'un KIT Conservation des Eaux et des Sols CES au profit des agricultrices-teurs ;
- Incitations supplémentaires pour les femmes : formation et équipement pour la production de biochar/terra preta
- Distribution de semences de lentilles vertes.

AUTONOMISER ③

- Prise de parole des femmes en premier lieu lors des réunions ;
- Election des femmes comme représentante de classe ;
- Fonction des femmes comme agricultrice relais ;
- Prise de parole des femmes pendant les émissions radios ,
- Célébration de la Journée Internationale des Droits de la Femme une fois par an, en mars ;
- Augmentation de rendement par l'application de mesures GDT/ACC ;
- Contribution financière à la gestion de ménage.

TRANSFORMER ④

- Augmentation de connaissances en GDT/ACC ;
- Renforcement en entrepreneuriat : les femmes commercialisent le biochar et la terra preta ;
- Contribution active au ménage : les femmes peuvent se charger des frais de scolarité des enfants ; les femmes achètent elles-mêmes des condiments et des outils de ménage ;
- La contribution active et financière au ménage réduit les conflits conjugaux au ménages ;
- Augmentation du statut social de la femme.

IV. RÉSULTATS DES ACTIVITÉS DU PROJET

FORMATION

- 43 % de femmes touchées parmi les 115 687 agricultrices-teurs informés et sensibilisés sur la GDT/ACC par le Sol Mobil ;
- 37 % de femmes parmi les 145 000 agricultrices-teurs formés au total en GDT/ACC ;
- 46% de femmes parmi les 9 464 agricultrices-teurs formés en FBS+ ;
- Formation et équipement des groupes de femmes dans la fabrication du Biochar/Terra Preta au profit de 234 femmes agricultrices GDT/ACC ;
- 02 émissions grand public sur les droits fonciers des femmes dans le cadre de la Journée Internationale de la Femme ;
- 42 représentantes de classe GDT/ACC formées sur les techniques de formalisation du droit d'usage de terre.

ENCADREMENT

- 100 % des femmes formées ont bénéficié d'un encadrement permanent ;
- 35 % de femmes bénéficiaires de semences parmi les 35 000 agriculteurs ayant reçu les semences ;
- 20 % de femmes bénéficiaires de plants parmi les 3 380 agriculteurs ;
- 90 % des femmes encadrées appliquent au moins 4 mesures GDT/ACC ;
- Appui à 740 femmes agricultrices GDT/ACC à produire de la lentille verte ;
- Réception des KITs biochar/terra preta ;
- 40 groupements de femmes ont bénéficié chacun d'un kit maraichage.

BÉNÉFICES

- 85 % de 41 500 femmes appliquant les mesures GDT/ACC ont amélioré leur rendement de plus de 50% ;
- 69 % des femmes de 56 000 ménages confirment une amélioration de la prise de décision au sein du ménage en ce qui concerne les cultures à produire ;
- 49 % des femmes de 53 437 ménages touchés ont amélioré leur situation sociale et économique de plus de 2 points sur 5 ;
- 306 actes de sécurisation des droits fonciers au profit des agricultrices-teurs GDT/ACC dans 67 villages ;
- 21 525 agricultrices sont devenues agricultrices relais ;
- 882 femmes des agricultrices relais ont été élues et formées comme agricultrices relais leader.

V. AVANTAGES TIRÉS PAR LES FEMMES QUI UTILISENT LES MESURES GDT/ACC

En 2020, ProSOL a réalisé une étude sur l'impact de ses actions à l'endroit des femmes qui ont bénéficié d'un encadrement du projet. Cette étude comprend un échantillon de 380 ménages pour un niveau de confiance de 95 % avec une marge d'erreur de 5 %. Ces femmes affirment avoir tiré plusieurs avantages de l'application des mesures GDT/ACC au niveau social et économique.

DIMENSION AMÉLIORÉE	ASPECTS IMPACTÉS	PROPORTION DES FEMMES IMPACTÉES	MANIFESTATIONS DE CHANGEMENT
SOCIALE	Valorisation au sein de la famille	92 %	<ul style="list-style-type: none">▪ Appui conseil aux membres des groupements ;▪ Champ attrayant et attirant la convoitise ;▪ Contribution aux charges.
	Décision d'utiliser les cultures pour consommation propre	64 %	<ul style="list-style-type: none">▪ Contribution aux charges alimentaires du ménage ;▪ Planification commune dans les ménages ;▪ Prise en compte de l'opinion de la femme.
	Décision par la femme de dépenser l'argent provenant des ventes agricoles sur les parcelles	61 %	<ul style="list-style-type: none">▪ Satisfaction des besoins personnels ;▪ Approbation des décisions par le mari ;▪ Epargne d'une partie de revenus.

DIMENSION AMÉLIORÉE	ASPECTS IMPACTÉS	PROPORTION DES FEMMES IMPACTÉES	MANIFESTATIONS DE CHANGEMENT
ECONOMIQUE	Augmentation des rendements agricoles	85 %	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réserve financière pour la période de soudure ; ▪ Augmentation des revenus ; ▪ Conservation pour une vente future.
	Diminution de la charge du travail	53 %	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation de l'emblavure ; ▪ Développement des activités extra agricoles ; ▪ Diminution de l'entretien des cultures.
	Amélioration de la pénibilité du travail	53 %	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sol plus meuble, facile à sacler ; ▪ Pratique de semi direct, évitant le labour et diminuant la main d'oeuvre ; ▪ Réduction du nombre de sarclage.

VI. PERSPECTIVES

Avec les actions de ProSOL à l'endroit des femmes agricultrices dans ses zones d'intervention, la situation socio-économique des femmes s'est améliorée. Voici quelques actions à mener pour optimiser les prochains rendements :

- Améliorer l'accès à des terres sûres ;
- Améliorer l'accès à l'information et à la formation agricole ;
- Contribuer à faciliter l'accès des femmes à des prêts appropriés pour l'application de mesures de GDT/ACC ;
- Prendre davantage en compte les femmes dans les services fournis par les prestataires de services ;
- Développer un programme de formation au leadership et d'autonomisation des femmes ;
- Encourager l'entrepreneuriat des femmes agricultrices dans la transformation des produits agricoles ;
- Renforcer la production des intrants agricoles par les femmes et les jeunes.



Photo 5 : Femme agricultrice GDT près d'une clôture de haie vive

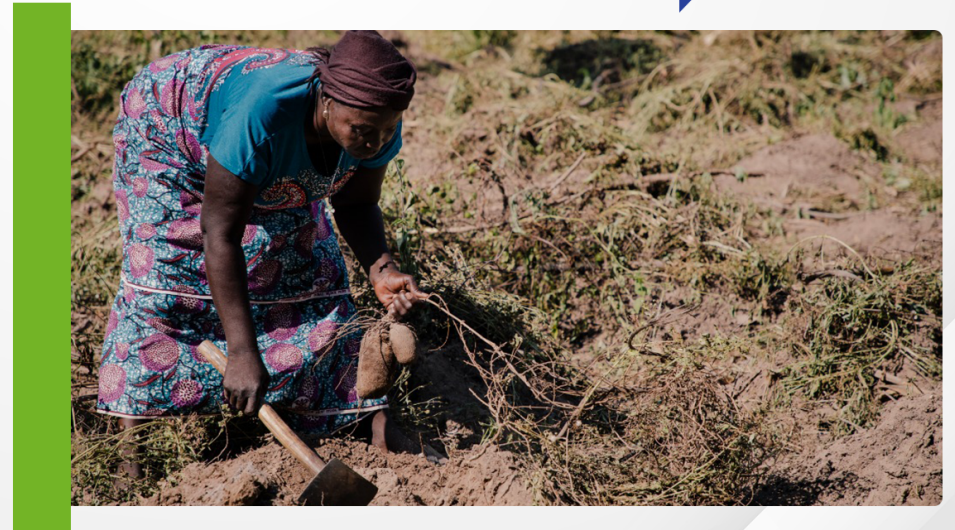


Photo 6 : Femme agricultrice GDT qui récolte l'igname dans son champ

VII. TÉMOIGNAGES DES FEMMES

Au Bénin, les femmes détiennent les terres les plus pauvres, donc surtout les femmes s'intéressent aux mesures de Gestion Durable des Terres (GDT) et d'Adaptation au Changement Climatique (ACC) afin d'améliorer leurs terres, récoltes et rendements. Avec l'application de ces mesures, les femmes ont pu augmenter leur rendement des cultures comme le maïs. Cette augmentation a amélioré la prise en compte des femmes sur la consommation et sur l'utilisation de l'argent issu de la vente des produits agricoles. Elles se sentent plus considérées pour les conseils au foyer et peuvent aider leur époux pour la scolarisation des enfants ce qui réduit considérablement les conflits familiaux.

Dans le département de l'Alibori, ProSOL travaille avec l'ONG CERABE (Centre de Recherche et d'Action pour le Bien-être et la sauvegarde de l'Environnement) pour l'encadrement rapproché des productrices et des producteurs.

Le projet a échangé avec un groupement des productrices en particulier avec Mme Gniré Guera, Mme Biba Zakari et Mme Katoumi Orou Gani. On leur donne la parole.



Photo 7 : Dame Gniré GUERA

« Quand je n'avais pas encore intégré le projet ProSOL, ma terre était complètement dégradée. Depuis 5 ans que j'applique les mesures GDT, mon rendement ne cesse d'accroître. Pour preuve, quand je n'étais pas dans le projet, sur 1 ha je m'en sortais avec 3 à 5 kg de maïs. J'ai mis le mucuna pendant 3 ans successive, je suis passé de 3 sacs à 42 sacs sur 1 ha. Je suis heureuse parce que je ne m'endette plus. Je n'ai plus besoin de beaucoup d'argent pour acheter l'engrais que je n'aimais même pas. »

Mesures appliquées

Mucuna, bonne gestion des résidus de récolte, labour perpendiculaire, clôture avec bois et utilisation du fumier.

VII. TÉMOIGNAGES DES FEMMES



Photo 8 : Dame Biba ZAKARI

« Quand je ne pratiquais pas les mesures GDT, à la maison avec mon mari c'est les disputes tout le temps, puisque je n'avais pas l'argent pour l'aider dans les dépenses du ménage. Aujourd'hui je suis émancipée. J'arrive à aider mon mari pour la scolarisation de nos enfants. Cela fait que aujourd'hui à la maison c'est le bonheur total. Nous mangeons à notre faim avec un repas très varié. Tout le monde est heureux à la maison. »

Mesures appliquées

Pois d'angole sur le maïs, bonne gestion des résidus de récolte et l'utilisation du fumier.



Photo 9 : Dame Katoumi OROU GANI

« ProSOL m'a aidée pour augmenter mon rendement. Avec ProSOL aujourd'hui j'arrive à assurer l'éducation de mes enfants. Même si mon mari n'est pas prêt à financer pour les enfants, moi j'arrive à assurer les dépenses de la famille. Ça fait que je me sens considérée désormais dans la famille. Je peux agir à la place de mon mari financièrement ce que je ne faisais pas par le passé. Et je souhaite que mes camarades puissent intégrer pour qu'elles se sentent épanouies également. »

Mesures appliquées

Mucuna, bonne gestion des résidus de récolte et l'utilisation du fumier.



Protégeons nos sols avec les femmes !!!

Publié par
Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
08 B.P. 1132 Tri Postal
Cotonou / Bénin

+229 98 64 23 23 (Parakou)
+229 98 64 24 24 (Cotonou)
+229 22 51 04 23 (Bohicon)
www.giz.de

Contact: andrea.schalla@giz.de

Programme « Protection et réhabilitation des sols
pour améliorer la sécurité alimentaire » (ProSOL)

Mandaté par:
Ministère Fédéral de la Coopération Économique
et du Développement

Photos: GIZ/ Belvida ASSANKPON et Waliou A. ABIOLA
Le contenu de cette publication relève de la
responsabilité de la GIZ

Septembre 2022